

**Document d'information**  
**DEJEPS**  
**Développement de Projets, Territoires et Réseaux (DPTR)**  
**Session 2024/2025**

*(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)*

**Titre de la formation et références**

**DEJEPS DPTR - Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - spécialité " animation socio-éducative ou culturelle " - mention "Développement de Projets, Territoires et Réseaux".**

**Diplôme enregistré au RNCP :** RNCP4900

**Date d'échéance de l'enregistrement RNCP :** 01/01/2025

**Certificateur :** Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

**Niveau de formation :** 5 - Savoirs étendus, spécialisés, factuels et théoriques

**Code certif Info :** DEJEPS DPTR : 53982

**Code NSF :** 335 (Animation sportive, culturelle et de loisirs)

**Formacode :** 44067 : Animation socioculturelle – 32135 : Conduite projet

**Code ROME :** G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques - G1203 (Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents - K1206 : Intervention socioculturelle

**Textes de référence :**

- Arrêté du 20 novembre 2006 portant organisation du diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "animation socio-éducative ou culturelle" délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports, ses annexes et modificatifs
- Arrêté du 27 avril 2007 portant création de la mention « développement de projets, territoires et réseaux » du DE JEPS, spécialité animation socio-éducative ou culturelle, ses annexes et modificatifs

**Public visé**

Cette formation est ouverte aux professionnels de l'animation en poste, aux demandeurs d'emploi, ainsi qu'aux personnes en reconversion professionnelle qui souhaitent exercer des fonctions de coordination et acquérir de nouvelles compétences dans le champ de l'animation socioculturelle et de l'éducation populaire.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur/animateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :  
<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

## Prérequis

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- ✓ Avoir plus de 18 ans,
- ✓ Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- ✓ Avoir participé à la journée défense et citoyenneté (pour les moins de 25 ans)

Et répondre à l'un des critères suivants :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme niveau 4 (Bac- Anciennement niveau IV) dans le champ de l'animation, enregistré au RNCP

ou

- ✓ Être titulaire d'un diplôme niveau 5 (Bac+2- Anciennement III) enregistré au RNCP

ou

- ✓ Attester d'un niveau de formation correspondant au niveau 4 (Bac- Anciennement niveau IV) et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois

ou

- ✓ Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600h minimum

## Conditions d'accès et délais

- ✓ Télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'IMSAT :  
<https://www.imsat.co/contact-imsat/>
- ✓ Rendre le dossier d'inscription dûment complété dans les délais imposés : 1 mois avant l'entrée en formation
- ✓ Avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les français de moins de 25 ans)
- ✓ Disposer d'un financement : voir section correspondante
- ✓ Satisfaire aux prérequis et aux tests propres à l'organisme de formation : Le candidat ayant satisfait aux exigences préalables à l'entrée en formation (prérequis) détaillées ci-dessus doit passer des épreuves de sélection propres à l'organisme de formation.

Nature de l'épreuve	Modalités de passation	Groupes d'évaluateurs
Test écrit	Travail individuel sur la base d'un QCM et d'un sujet de composition (à partir d'une étude de cas) Durée : 2h00	Formateurs IMSAT
Entretien de motivation	Durée : 20 minutes	Formateurs IMSAT

Après étude de la validité des conditions d'accès, le candidat reçoit une notification d'admission ou de non-admission au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

## Equivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans les textes de références (voir section « références »)

Si vous êtes déjà titulaire d'une certification dans le champ du sport ou de l'animation, vous disposez peut-être d'une dispense de test(s) et/ou obtenez de droit une (des) unités capitalisables (UC) correspondantes du DEJEPS DPTR.

Pour plus d'informations, contactez-nous.

## Objectifs de la formation :

### 1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

L'animateur coordonnateur exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique ou le champ d'intervention défini par la mention "animation socio-éducative ou culturelle" dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure.

La formation au DEJEPS DPTR vise l'obtention des compétences suivantes :

#### **UC 1 : Concevoir un projet d'action**

- ✓ Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel
- ✓ Formaliser les éléments d'un projet d'action
- ✓ Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action

#### **UC 2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action**

- ✓ Animer une équipe de travail
- ✓ Promouvoir les actions programmées
- ✓ Gérer la logistique des programmes d'action
- ✓ Animer la démarche qualité

#### **UC 3 : Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative**

- ✓ Définir les cadres de ses interventions pédagogiques
- ✓ Conduire des interventions pédagogiques au moyen d'un support d'activité pour lequel il est compétent
- ✓ Encadrer un groupe dans le cadre de ses interventions pédagogiques
- ✓ Évaluer les interventions pédagogiques conduites
- ✓ Conduire des actions de formation

#### **UC 4 : Animer en sécurité dans le champ d'activité**

- ✓ Mobiliser des ressources techniques propres au champ d'activités
- ✓ Réaliser les gestes professionnels relatifs au champ d'activité
- ✓ Anticiper les risques juridiques et techniques dans le champ d'activité

### 2/ Suites de parcours et les débouchés :

A l'issue de la formation, les titulaires exerceront l'activité suivante (liste non-exhaustive) : animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités, coordonnateur technique, responsable d'animation, agent de développement de la vie associative, responsable fédéral, éducateur sportif, animateur socio-éducatif, accompagnateur, adjoint de direction, coordonnateur de projet, etc.

Ces activités s'exercent notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport, de collectivités publiques, de regroupements intercommunaux, du secteur médico-social, d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire, etc.

## Contenus de la formation :

Si les fonctions de direction sont par nature multiples et complexes, elles s'avèrent particulièrement singulières dans le champ de l'animation et des sports dans la mesure où :

- ✓ L'activité de ce champ est fondée sur des valeurs, principes et pratiques citoyennes parmi lesquelles l'éducation populaire, l'émancipation de la personne, la coopération entre les groupes sociaux, la solidarité, la justice, la cohésion sociale, la valorisation de l'engagement, le développement de la vie associative, etc. ;
- ✓ Elle s'appuie naturellement sur des formes d'expertise croisées entre des registres d'ordre institutionnel, politique, économique, social, disciplinaire, technique, etc. ;

- ✓ Elle s'inscrit dans un faisceau de relations et de réseaux de nature complexe qui nécessite des compétences visant à créer des synergies pour mieux inscrire l'activité de l'organisation dans ses territoires de référence ;
- ✓ Les directeurs exercent leurs activités professionnelles sous l'autorité (la subordination juridique) d'un conseil d'administration, d'un président ou d'une personne déléguée à cet effet. Cette posture particulière vis-à-vis des élus avec lesquels il se situe dans une relation d'interdépendance impose des compétences particulières en termes de "gestion de relations avec une autorité élue".

Dans ce cadre, les modes d'intervention de ce professionnel s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable qu'il anime pour :

- ✓ Préparer la prise de décision stratégique ;
- ✓ Piloter le projet de développement d'une organisation ;
- ✓ Diriger une organisation ;
- ✓ Réaliser le bilan d'activité d'une organisation ;
- ✓ Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

Nous avons structuré une organisation de formation modulaire basée sur les grandes thématiques du DEJEPS DPTR pour garantir une individualisation de parcours ; ainsi que sur l'adaptation à notre secteur d'intervention ; les thèmes dominants repérés sont ainsi :

- ✓ La gestion de projet
- ✓ Les outils informatiques et numériques
- ✓ La formation et techniques d'interventions
- ✓ Les conduites managériales
- ✓ Les techniques d'animation
- ✓ Les acquisitions transversales (communication, connaissances du fonctionnement des pratiquants, ...).

## Suivi et modalités d'évaluation

### 1/ Suivi des stagiaires :

- ✓ Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. De plus il y a un référent pédagogique par domaine. Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.
- ✓ Un référent est également en charge du suivi de l'alternance.
- ✓ Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.
- ✓ Evaluation au cours du parcours
- ✓ Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du ministère certificateur et du label qualité
- ✓ Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
- ✓ Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- ✓ Une assistante sociale et une psychologue du travail sont mises à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus.

### 2/ Processus de certification :

#### **Epreuve de certification des UC 1 et 2 :**

- ✓ Remise dans le délai fixé d'un document écrit personnel analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre d'un projet d'action dans le champ de la mention DPTR, assorti de son évaluation

- ✓ Présentation orale par le candidat pendant une durée de 20 minutes au maximum
- ✓ Entretien d'une durée de 40 minutes au maximum

### **Epreuve de certification de l'UC 3**

- ✓ Remise dans le délai fixé d'un document écrit personnel présentant la mise en situation professionnelle faisant l'objet de l'examen (action de formation, pilotage d'une réunion, projet d'animation mis en œuvre dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités culturelles, ...).
- ✓ Mise en situation de 45 mn à 90 min maximum (réalisée au sein du centre de formation ou en structure d'alternance) et avec un groupe de 6 personnes au minimum (pas de maximum)
- ✓ Entretien de 45 mn qui est lui-même composé de 2 modalités : une présentation orale de maximum 15 mn par le candidat suivie d'une série de questions par les évaluateurs

### **Epreuve de certification de l'UC 4**

- ✓ Remise dans le délai fixé d'un document écrit personnel présentant une synthèse de l'organisation de sa structure d'alternance pédagogique et des références réglementaires du champ de l'activité
- ✓ Présentation orale de 20 minutes
- ✓ Entretien d'une durée de 40 minutes au maximum

## **Moyens et méthodes pédagogiques :**

### **1/ Equipements et matériels :**

- ✓ Nombreuses salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner.
- ✓ Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques de formation
- ✓ Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises.
- ✓ Un compte Office 365 par stagiaire et la suite Office associée (un espace dématérialisé TEAMS - application office 365 - dédié à chaque session)

### **2/ Sur le plan pédagogique :**

Les modalités pédagogiques sont élaborées au regard des textes réglementaires, de leur adaptation à notre contexte, des caractéristiques des publics concernés et des attentes des employeurs du secteur concerné.

Les contenus sont abordés en présentiel de différentes manières, reposant sur des méthodes actives et participatives en alternant cours théoriques et pratiques : mises en situation, jeux de rôle, études de cas, etc.

Nous souhaitons ainsi préserver l'attention des publics, hiérarchiser la progression des niveaux de compétence, proposer une formation en adéquation avec la pratique du terrain, développer la dimension réflexive au cœur de toutes les compétences professionnelles.

Ainsi nous utilisons

- ✓ La pédagogie par objectifs, visant à cibler les différentes capacités à atteindre par les stagiaires au niveau de leurs savoirs, savoir-faire, ... en fonction des capacités de chacun. Cette organisation peut être dérivée à des travaux en sous-groupe et va jusqu'à l'individualisation
- ✓ L'organisation modulaire massée permettant de regrouper des modules de formation sous forme de séquence-projet.

Enfin, des livrables sont à fournir pour chaque étape et un coaching individualisé hebdomadaire est organisé

### **3/ Qualité des intervenants**

NOM, Prénom	Domaines d'intervention
ZELLAGUI Sonia	Toutes UC Coaching individualisé
LENEVEU Hortense	Formatrice référente Toutes UC Coaching individualisé
BALBIS Sandra	Toutes UC
BOUCHERCHOUFA Belinda	Gestion budgétisation et montage de dossier financier
JOBIN Caroline	Démarche qualité
LEGOFF Patrick	Outils informatiques
CHOUUEFF Mohamed	Community manager (accompagnant technique)
CHARBONNIER Sylvie	Gestion RH, gestion des conflits, gestion des émotions Prévention des agissements sexistes
CHAUVIN Nathalie	Directrice juridique UPV
MOCHE Marc-Antoine	Contexte de l'emploi, gestion administrative et financière, etc.
ORTALI Alain	Orientation stratégique, analyse des situations

## Durée de la formation et modalités d'organisation

### 1/ Lieu de la formation : IMSAT

Adresse Physique :  
Campus de la grande Tourrache  
Av. François Arago – ZI Toulon Est  
83130 La Garde

Adresse Postale :  
IMSAT  
BP253  
83078 Toulon Cedex 9

### 2/ Dates et volumes horaires

Date de début	11/03/2024
Date de fin	07/03/2025
Volume horaire total (OF + ALTERNANCE)	1813 h
Volume horaire en OF	707 h
Volume horaire en alternance	1106 h
Durée hebdomadaire	35 h

### 3/ Nombre de stagiaires :

La formation est habilitée pour un effectif de 8 à 20 stagiaires.

### 4/ Organisation de la formation :

Formation présentielle et distancielle le mercredi seulement.

Par défaut, le/la stagiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Une semaine type (modulable selon les structures) :  
(OF=Organisme de Formation IMSAT)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Matin</b>	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h (*)	9h – 12h	9h – 12h
<b>REPAS</b>					
<b>Après midi</b>	13h – 17h	13h – 17h	13h – 17h (*)	13h – 17h	13h – 17h
<b>Soirée</b>		Soutien individualisé		Soutien individualisé	

(\*) en général en distanciel

Planning de la formation intégrale : en annexe à la fin du présent document

### 5/ Individualisation de la formation :

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences

### Coût de la formation

**Aucun frais** d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Diplôme	DEJEPS Développement de Projets, Territoires, Réseaux	
Moyens de financement possibles	Coût pour le stagiaire	
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
France Travail	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD et cofinancement UE	NON	/
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Financement personnel	OUI	5656 €* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>

## Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

### La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- ✓ Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- ✓ Des infrastructures qualitatives
- ✓ Un réseau partenarial conséquent
- ✓ Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- ✓ Un dispositif gratuit
  - d'accompagnement à la **recherche de stage ou d'employeur**, rdv sur <https://www.imsat.co/atelier-booste-ton-alternance/>
  - de **préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections**, rdv sur <https://www.imsat.co/parcourssat/>
- ✓ Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires

### Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et Pourcentage
<b>Toutes catégories d'actions de formation confondues pour le diplôme concerné</b>		
<b>Nombres d'entrants</b> Session(s) 2022/2023	Nombres d'apprenants entrés en formation sur la session indiquée	17
<b>Taux de satisfaction</b> Session(s) 2022/2023	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	88.9 %
<b>Taux de réussite</b> Session(s) 2022/2023	Nb de diplômés / nb de candidats présentés aux certifications	85.7 %
<b>Taux d'abandon</b> Session(s) 2022/2023	Nb abandons / nb de stagiaires entrants	17.6 %
<b>Taux de poursuite d'étude</b> Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	12.5 %
<b>Taux global d'insertion professionnelle</b> Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	87.5%
<b>Taux spécifique d'insertion professionnelle</b> Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi dans les métiers visés par la formation / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	85.7 %
<b>Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour le diplôme concerné</b>		
<b>Taux de rupture de contrats d'apprentissage</b> Session(s) 2021/2022	Nb entrants / nb ruptures de contrats d'apprentissage	13.3 %

## Renseignements complémentaires & Contacts

*Vous souhaitez...*

 ... Participer à l'une de nos **réunions d'information** collectives et **visiter** le site



... être **accompagner** dans la **recherche** de **stage** ou d'**employeur**



... Vous **préparer aux tests** de sélections et à la **formation**



... Recevoir un **dossier d'inscription**



... Nous poser une **question**

Consulter [www.imsat.co](http://www.imsat.co) Ou écrivez-vous sur [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr)

Contact(s) :

- ✓ Hortense LENEVEU : [h.leneveu@upv.org](mailto:h.leneveu@upv.org)
- ✓ Emma BONNEMORT : [e.bonnemort@upv.org](mailto:e.bonnemort@upv.org) - 06 99 11 66 47
- ✓ IMSAT - [contact@imsat.fr](mailto:contact@imsat.fr) - 04 94 75 24 15

Date de mise à jour du présent document d'information : 11 mars 2024

Planning prévisionnel - DEJEPS/ASEC/DPTR  
Site IMSAT - La Garde  
Session 2024-2025



mars-24			avr-24			mai-24			juin-24			juil-24			août-24			sept-24			oct-24			nov-24			déc-24			janv-25			févr-25			mars-25			avr-25																				
JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT								
V	1			S14				M	1			FERIE	S	1		S27				J	1			D	1			M	1			V	1			FERIE	D	1		M	1			FERIE	S	1		S	1			S	1			M	1		
S	2			L	1			FERIE	J	2		21	D	2		L	1			V	2			S36				M	2			S	2			S49				J	2			21	D	2		D	2			M	2						
D	3			M	2			V	3			S23	M	2		35	S	3		L	2			J	3			D	3			L	2			V	3			S06	UC1-2	S10	UC1-2-3 rattraj.	J	3			M	3										
S10				M	3			S	4			35	L	3		M	3			D	4			M	3			V	4			S45		M	3	35	S	4			L	3			L	3			V	4									
L	4			J	4			D	5			S19	M	4		35	J	4		S32				M	4			S	5			L	4			M	4			D	5			M	4			M	4			M	4						
M	5			V	5			S	5			M	5			V	5			L	5			J	5			D	6			M	5			J	5			S02		M	5			M	5			M	5			D	6				
M	6			S	6			L	6			14	J	6		S	6			M	6			V	6			S41	UC3	M	6			V	6			L	6			J	6			J	6			S15									
J	7			D	7			M	7			V	7			D	7			M	7			S	7			L	7			J	7			S	7			M	7			35	V	7		V	7			L	7						
V	8			S15				M	8			FERIE	S	8		S28	J	8		J	8			D	8			M	8			V	8			S	7			M	8			M	8			S	8			S	8			M	8		
S	9			L	8			J	9			FERIE	D	9		L	8			V	9			S37				M	9			S	9			S50		J	9			D	9			D	9			M	9								
D	10			M	9			V	10			21	S24	UC4	M	9		35	S	10		L	9			J	10			D	10			L	9			V	10			S07		S11		J	10												
S11	Debut formation			M	10			S	11			L	10			M	10			D	11			M	10			V	11			S46		M	10	35	S	11			L	10			L	10			V	11									
L	11			J	11			D	12			M	11			7	S33			28	M	11		L	11			S	12			M	11			L	11			35	M	11		M	11			S	12										
M	12	35		V	12			S	12			M	12			V	12			L	12			21	J	12		D	13			M	12			J	12			S03		M	12			M	12			D	13								
M	13			S	13			L	13			J	13			S	13			M	13			V	13			S42		M	13		V	13			L	13			J	13			J	13			S16										
J	14			D	14			M	14			35	V	14		D	14			FERIE	M	14		S	14			L	14			J	14			S	14			M	14	35		V	14			L	14										
V	15			S16				M	15			S	15			J	15			FERIE	J	15		14	V	15		M	15			D	15			M	15			S	15			S	15			M	15										
S	16			L	15			J	16			D	16			L	15			V	16			35	S38			M	16			S	16			S51		J	16			D	16			M	16												
D	17			M	16	35		V	17			S25	M	16		35	S	17		L	16			J	17			D	17			L	16			V	17			S08		S12		J	17														
S12				M	17	Distanciel		S	18			L	17			M	17			35	D	18		M	17	35		V	18			S47		M	17	35	S	18			L	17			V	18													
L	18			J	18			D	19			M	18			35	M	18		Distanciel	S	19		L	18			S	19			L	18			M	18	14		M	18			S	19														
M	19	35		V	19			S	20			L	19			V	19			L	19			J	19			D	20			M	19	35		J	19			S04		M	19			M	19			D	20								
M	20			S	20			L	20	Distanciel		J	20			S	20			M	20			35	V	20		S43		M	20	Distanciel	V	20			L	20			J	20			J	20			S17										
J	21			D	21			M	21	35		V	21			S	21			M	21			35	S	21		L	21			J	21			S	21			M	21			V	21	14		V	21			L	21						
V	22			S17				M	22			S	22			J	22			UC4 - rattraj.	S30	UC4 - rattraj.	J	22		35	M	22		D	22			M	22			D	22			M	22			S	22			S	22			M	22				
S	23			L	22			J	23			D	23			L	22			V	23			S39		M	23		S	23			S52		J	23			D	23			D	23			M	23											
D	24			M	23	35		V	24			S26	M	23	35	S	24			L	23			UC3	J	24		D	24			L	23			V	24			UC1-2	S09	S13		J	24														
S	25			M	24	Distanciel		S	25			L	24			M	24			35	D	25		M	24			V	25			S48		M	24			S	25			L	24			V	25												
L	25			J	25			D	26			M	25	35		J	25			S35		M	25		S	26			L	25			M	25			FERIE	D	26		M	25	14		M	25			S	26									
M	26			V	26			S	27			L	26			V	26			L	26			J	26			D	27			M	26			J	26			S05		M	26			M	26			D	27								
M	27			S	27			L	27			UC4	J	27		S	27			M	27	35		V	27			S44		M	27			V	27			L	27			J	27			J	27			S18									
J	28			D	28			M	28			35	V	28		D	28			M	28	Distanciel		S	28			D	28			J	28			S	28			V	28	14		V	28			L	28										
V	29			S18				M	29			S	29			J	29			D	29			S31		M	29	28	D	29			M	29			D	29			M	29	Distanciel		S	29			S	29									
S	30			L	29			J	30			D	30			L	29			V	30			S40		M	30		S	30			S01		J	30			D	30			D	30			M	30											
D	31	FERIE		M	30			V	31			14	S	31		M	30	21		S	31			L	30	7		J	31			L	30			V	31			S	31			L	31			L	31										

Volume horaire mensuel - Parcours complet

mars-24			avr-24			mai-24			juin-24			juil-24			août-24			sept-24			oct-24			nov-24			déc-24			janv-25			févr-25			mars-25			avr-25		
VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA	VHG	HF	HA
105	70	35	154	70	84	161	35	126	140	77	63	161	91	70	154	49	105	147	42	105	161	63	98	140	35	105	154	35	119	161	70	91	140	63	77	161	7	28	0	0	0

Légende :

M	Matin
AM	Après-midi
ALT	Alternance

<span style="background-color: yellow; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 10px;"></span>	Sélections